

FORMATION CRÉATION/ REPRISE D'ENTREPRISE (LONGUE)



Objectifs

- Identifier les facteurs de réussite et les freins à la réalisation du projet,
- Acquérir les compétences transverses du chef d'entreprise,
- Appréhender la méthodologie de création de son activité,
- Valider la faisabilité et structurer son projet,
- Formaliser son plan d'affaires,
- Confronter son projet auprès de professionnels,
- Élaborer et formaliser son plan d'action pour mettre en œuvre son projet,
- Construire son réseau,
- Concrétiser son projet de création d'entreprise.

Programme

Accueil - 3h30

Module 1 - Adopter la posture d'entrepreneur - 14h

Module 2 - Maîtriser l'outil informatique et digitaliser l'entreprise - 14h

Module 3 - Construire sa stratégie de réseautage - 14h

Module 4 - Réaliser son étude de marché - 49h

Module 5 - Concevoir sa stratégie commerciale - 21h

Module 6 - Développer son potentiel commercial - 35h

Module 7 - Élaborer sa stratégie de communication - 14h

Module 8 - Se faire connaître, vendre et fidéliser par les réseaux sociaux - 14h

Module 9 - Établir la faisabilité financière - 49h

Module 10 - Choix juridiques, fiscaux et sociaux - 14h

Module 11 - Formaliser et valider son projet - 14h

Module 12 - Présenter et défendre son projet - 14h

Module 13 - Piloter le lancement de son projet - 21h

Module 14 - Piloter sa recherche d'emploi - 7h

Bilan de la formation - 3h30

Présentiel / Collectif

43 jours
5j/semaine

301h

Formation financée par
Pôle Emploi AURA



PUBLIC

Demandeurs d'emploi ayant un projet de création ou reprise d'entreprise

PRÉ-REQUIS

Être inscrit à Pôle Emploi ou auprès d'un service public de l'emploi.

Posséder la qualification requise juridiquement pour exercer l'activité visée (si métiers réglementés) ou avoir son financement pour réaliser la formation « métier » nécessaire

Avoir un projet de création peu avancé compatible avec la durée de la formation longue (sinon orientation sur une formation courte)

Avoir identifié un projet de création

FORMATION CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE (LONGUE)

100 %
recommandé par
les participants
2022

Méthodes et modalités pédagogiques

Présentiel
Entretiens conseils individuels,
Appui documentaire,
Appui à la rédaction du business plan,
Prospection terrain,
Mise en contact avec des experts,
Travail méthodologique avec un conseiller,
Apports théoriques,
Travaux dirigés.

Equipe pédagogique

BGE mobilise dans l'accompagnement l'ensemble de ses conseillers-formateurs avec une expertise technique sur les projets de création / reprise d'entreprise.

Partenaires externes : banque, expert-comptable, assureur, RSI, structures de test, chefs d'entreprise

Outils et supports

Ressources documentaires ,
Livrables thématiques,
Outils pratiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation diagnostique sous forme de questionnaire (fermé / choix multiples)
- Évaluation formative (QCM, exercices...)
- Évaluation de satisfaction à l'issue de la formation

Validation des acquis

Attestation de compétences
Présentation orale du business plan devant un jury qui validera le projet de création d'entreprise



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référent handicap Sophie Mocq recueille vos besoins d'adaptation et vous accompagne dans la recherche de solutions auprès d'un réseau d'expert.

03 85 48 91 21
s.mocq@bge-perspectives.com

CONDITIONS D'ADMISSION

Inscription sur Information collective via Pôle Emploi (voir dates au verso)

Vérification des pré-requis sur dossier de candidature

Analyse des candidatures par un jury et arbitrage

DATE & LIEUX

Plus d'informations sur notre site internet

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

30 jours avant le démarrage de la formation



AVANTAGES DE LA FORMATION

Obtenez à l'issue de la formation :

- Un projet structuré et validé,
- Un plan d'affaire formalisé et évalué par des experts
- Des partenaires identifiés
- Un plan post-formation coconstruit et formalisé.

Format « en petits groupes » pour une bonne connexion entre entrepreneurs



03 80 72 99 70



bge-perspectives.com



contact@bge-perspectives.com